

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars
le Conseil municipal de la Commune de VIVEROLS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des
Associations, sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2023

PRESENTS : MM. HAUTEVILLE – MONNIER – RICHARD – PORTENEUVE
– DIBON – JOUBERT – PICARD

ABSENTS : Colette COUBLE a donné procuration à Claire RICHARD
Robert CHAUVE a donné procuration à Marc DIBON
Armelle BOSVERT

Madame Claire RICHARD a été élue Secrétaire.

Objet : Tarif Redevance Assainissement au 01.08.2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de Redevance
Assainissement à compter du 1er août 2023 comme indiqué ci-dessous :

Tarif Redevance Assainissement :

- Forfait par compteur : 50 euros
- de 0 à 120 M³ d'eau consommée : 1.30 euros le M³
- au delà de 120 M³ d'eau consommée : 0.90 euros le M³

- Droit de branchement au réseau d'assainissement : 500 euros

Vote : Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus;
Au registre sont les signatures ;
Pour copie conforme.

Le Maire,
Marc JOUBERT



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and red, with the text 'MAIRIE DE VIVEROLS' at the top and '63 (Puy-de-Dôme)' at the bottom. In the center of the stamp is a red emblem featuring a stylized figure or symbol.